

Lettre du Capitaine d'Épinay.

« Mon cher ami (1),

« Voici les renseignements que je puis vous donner sur la mort de mon pauvre Camarade et ami Clément, qui était comme vous le savez, un de mes meilleurs officiers.

« Il était près de ma tranchée, mon escadron étant réparti entre le pont « *Drie Grachten* » et la « *Maison du Passeur* » devenue célèbre depuis (2).

« Le premier peloton était près du pont, et lui (avec le deuxième peloton, le sien) venait après. Une batterie ennemie peu éloignée avait repéré sa tranchée et, toutes les demi-heures, envoyait deux ou quatre obus, qui éclataient généralement derrière elle, après avoir passé par dessus.

« Vers 10 heures, un premier obus écrétait la tranchée et renversait l'abri; vers 10 h. 1/2, même chose. Vers 11 heures, Clément, jugeant qu'il y avait accalmie, résolut de relever l'abri, et sortit, avec quelques hommes, pour ce faire.

« Je l'ai vu à ce moment, et je m'apprêtais à lui faire dire de rentrer. Appelé par le Commandant de Charaut, pour je ne sais quelle chose, j'ai détourné mes regards de l'endroit où Clément se trouvait. J'entendis, à ce moment, un éclatement, et ayant regardé de suite, je vis que ce dernier s'était produit à l'endroit où, quelques minutes auparavant, se trouvait Clément. Je me fis la réflexion qu'il fallait bien espérer qu'il ne fût plus là.

« Cinq minutes après, un homme venait me prévenir qu'un homme avait été mortellement blessé, et Clément blessé seulement. J'allai aussitôt, en rampant, jusque-là et je trouvai d'abord un cavalier blessé, puis le cadavre d'un autre, enfin le pauvre Clément, étendu sur le dos, dans cette tranchée étroite, très pâle, avec de la sueur au front, qui me dit avoir été atteint par l'éclatement de l'obus et avoir été précipité en bas.

(1) Lettre adressée, sur sa demande, au Lieutenant Rozat de Mandres, par le Capitaine d'Épinay, Commandant le 1^{er} escadron du 30^e Dragons.

(2) Le point exact où le Lieutenant Clément a été frappé, serait situé, d'après les précisions contenues dans une lettre du Capitaine d'Épinay et les explications du Maréchal des Logis *Ruelle*, derrière le *Canal de l'Yser*, sur sa rive gauche ou ouest, à deux ou trois cents mètres du pont « *Drie Grachten*. » La *Maison du Passeur* est un peu plus au sud, et sur la rive opposée.

« Je décidai aussitôt son transport, afin de lui assurer les premiers soins le plus vite possible.

« Pendant qu'un homme courait chercher des brancardiers au pont, je parvins, avec très grande peine, à le dégager du cadavre qui était retombé sur ses jambes; puis, avec son Maréchal des Logis, le Maréchal des Logis Ruelle, je le fis glisser jusqu'à l'extrémité libre de la tranchée (le transport fût très difficile, long et douloureux; il fallut près d'un quart d'heure) où arrivaient le Commandant, le Lieutenant-Colonel *de Tournadre* et enfin les brancardiers. Nous parvinmes à le mettre enfin en place.

« Déjà, à ce moment, je craignais une issue fatale, car il me disait qu'il n'avait plus aucune sensibilité des jambes et qu'il souffrait beaucoup du côté droit.

« Pendant son transport à travers la tranchée et pendant qu'on l'en sortait, il ne pensait qu'à nous recommander de le laisser, plutôt que de nous exposer, à cause de lui, à un nouvel obus. J'oubliais de vous dire que la première demande qu'il m'adressa fût d'avoir un prêtre; je le lui promis. Il fut ensuite transporté jusqu'aux maisons du pont; là, une rafale d'obus nous força de nous arrêter à l'abri des murs; pendant ce temps, on arrangea le brancard avec des coussins et je fis téléphoner à *Noordschoote* de demander, de suite, l'Aumônier de la division.

« La rafale d'obus ayant cessé, il fut emporté sur la route, accompagné par son sous-officier et son fidèle ordonnance, le cavalier *Eister*, qui avait été, lui aussi, légèrement blessé à la figure, par des projections de terre. Il avait toute sa connaissance.

« Je sais qu'il a pu se confesser, recevoir l'extrême onction, être soigné de suite, à *Noordschoote* ou à *Reninghe*. De là, il fut placé dans le petit tramway qui allait à *Ypres*. C'est en arrivant à *Ypres* vers 2 h. du matin, qu'il s'éteignit, paraît-il; ce doit donc être là qu'il fut inhumé.

« J'ai su aussi qu'il avait eu un éclat d'obus qui avait atteint le foie et un autre qui avait touché la moëlle épinière, à hauteur des reins, ce qui avait occasionné la paralysie des membres inférieurs (1).

« Voilà tout ce que je sais. Je ne puis qu'ajouter ce que vous savez déjà : c'est toute l'affection que j'avais pour lui et tout le chagrin que m'a causé sa perte.

(1) M. le *D^r Rouget* pense plutôt que la blessure provenait d'une balle de *schrappnell* qui, après avoir touché la moëlle épinière, aurait atteint le foie.

« C'était un parfait officier dans toute l'acception du terme, et les regrets de tous l'accompagnent à sa dernière demeure : inférieurs, égaux ou supérieurs. L'interdiction d'écrire directement à sa famille m'a empêché seule de le faire, afin que ses parents ne puissent apprendre la fatale nouvelle que par les soins du Ministère. Maintenant qu'il n'en n'est plus de même, je suis heureux de pouvoir apporter tous ces renseignements à la connaissance des siens, afin que le récit de sa belle mort puisse adoucir leur douleur.

« Clément a été décoré de la Légion d'Honneur, et la décision en a été prise, *avant sa mort*. Malheureusement, l'officier, chargé de le décorer, arriva trop tard. Sa décoration est donc *réelle*.

« A bientôt, mon cher Ami, croyez à ma bien sincère amitié.

« Bien à vous. »

Signé : G. D'ÉPINAY

Capitaine commandant le 1^{er} escadron du
30^e dragons.

En terminant ce récit si complet, si émouvant dans sa sobriété, et après avoir fait connaître la nature des deux blessures (l'une à la moëlle épinière, l'autre au foie) dont venait d'être atteint son malheureux compagnon d'armes, M. le Capitaine d'Épinay déclare, ainsi qu'on l'a remarqué, que Clément a été *réellement* décoré de la Croix de la Légion d'Honneur, par une décision prise *avant sa mort*.

Déjà, dans une lettre du 5 novembre 1914, écrite peu de jours après la mort de son cher camarade, M. le Lieutenant Rozat de Mandres avait annoncé cette décoration à M^{me} Georges Clément, en lui envoyant copie d'un second ordre du jour, en date du 27 octobre, concernant son mari, et dont on trouvera le texte plus loin ; mais ainsi qu'on va le voir, tous les efforts tentés pour obtenir la ratification de cette décision prise, *in extremis*, devaient malheureusement échouer devant une sorte de fatalité.

Voici, au surplus, cette lettre :

5 Novembre 1914.

« Madame,

« L'affreux malheur, qui vous atteint en la personne de mon ami et camarade Clément, nous a tous, et moi plus particulièrement, profondément attristés. Votre mari avait été, aux manœuvres dernières, un bon et excellent ami pour moi.

« J'avais pour lui la plus réelle affection.

« Je tiens, non pas pour essayer de vous consoler, mais pour vous faire savoir comment votre brave mari a été tué, à vous envoyer inclus l'ordre du régiment, qui a paru peu après sa mort, et qui a été lu à tout le régiment réuni.

« Vous verrez la belle conduite de Clément, et s'il est mort pour la France, vous devez être fière de lui.

« Vous verrez qu'on espérait le sauver et qu'il allait être décoré de la Légion d'Honneur.

« Cette croix si bien méritée, il l'a eue.

« Il s'est éteint sans souffrance, et hier nous avons assisté, tout le régiment, à une messe dite à son intention.

« Veuillez m'excuser, Madame, de vous rappeler d'aussi tristes souvenirs, et c'est, très ému, que je vous prie de croire à mes respectueuses et très sincères condoléances. »

Signé : ROZAT DE MANDRES

Lieutenant au 30^e Dragons.

La famille recevait ensuite deux missives particulièrement émouvantes de M. l'abbé *Stiltz*, adressées l'une à la jeune femme que la mort de son mari venait de frapper si cruellement, l'autre à M. Clément père.

2 Décembre 1914.

Madame,

.

« Ce n'est pas moi qui ai eu le douloureux honneur d'assister réellement votre cher défunt. J'ai pourtant eu un moment d'entretien avec lui, dans le train qui le conduisait à la gare d'évacuation.

« Je l'ai trouvé très calme et d'une résignation admirable. Je lui parlai courage, il me répondait doucement ; — *j'en ai !* — Il pensa

alors à sa famille, et je vis que sa grande douleur était de vous quitter. Il me dit aussi quel coup serait sa mort pour son cher Père.

« Apprenant alors qu'il était de Paris, je lui serrai les mains et pensant bien qu'il guérirait, ne connaissant pas, *comme lui*, la gravité de sa blessure, je lui dis ; — au revoir, — je vous reverrai à Paris. Il me répondit, levant les yeux, et toujours dans un calme admirable : “ *Au Ciel* ” ! Il ne se faisait donc pas d'illusions sur son état et s'il avait fait le sacrifice de sa vie au début de la campagne, il le renouvelait, sans défaillance, au moment où Dieu le lui demandait réellement pour son pays. Sa pensée, son cœur, étaient auprès de ceux qu'il quittait, mais en chrétien qui voit le Ciel, où il les retrouvera.

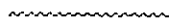
« *Au Ciel !* » Ce mot me fit voir alors votre cher défunt tel qu'il devait être : un homme profondément bon et à l'âme très élevée, aimant les siens de ce vrai amour que Dieu bénit, et qui demeure, pour ceux qui restent, une consolation et une direction.

« J'oubliais de vous dire que votre mari m'avait averti de lui-même qu'il avait vu un aumônier, qu'il avait reçu les Sacrements.

« Permettez-moi, Madame, de ne pas terminer cette lettre, sans ajouter que vous avez raison de dire que votre cher défunt est mort en héros et qu'il vous demande d'accepter la lourde Croix que Dieu vous impose, dans les mêmes sentiments qu'il a accepté la mort, en parfait chrétien. Il est mort dans l'espérance, plus que cela, dans la certitude du Ciel pour lui et les siens.

Signé : STILTZ

1^{er} Vicaire de Saint-Thomas d'Aquin
Aumônier Militaire titulaire.



2 Décembre 1914.

Cher Monsieur,

« J'ai eu l'honneur, le douloureux honneur d'envoyer quelques renseignements à Madame Clément sur son cher défunt, votre admirable fils. De nouveau, avec une très vive émotion, je vous dirai le peu que je sais du très court instant qu'il m'a été donné de passer auprès de lui.

« J'ai été amené à voir Monsieur votre fils dans le train d'évacuation où je faisais une visite à nos chers blessés. Par votre fils lui-même,

j'appris qu'il avait reçu les Sacrements de la main d'un aumônier que je ne connais pas. Trouvant bien faible Monsieur votre fils, je n'entrai dans aucun détail qui pût le fatiguer.

« Il était fort calme et d'âme et de visage. Il était aussi fort grave. Je le savais grièvement atteint, et pourtant j'avais l'espérance de sa guérison; aussi, apprenant de lui qu'il était de Paris, je lui dis : " Au revoir, nous nous retrouverons ". Levant les yeux au Ciel, avec la certitude qu'il ne guérirait pas, il me répondit "*Au Ciel !*" Alors je l'encourageai, il me dit gravement : "*oh ! je n'ai pas besoin que l'on me donne du courage, j'en ai ; mais quel coup pour mon Père !* » Il pensait à vous avec une tendresse et un respect profonds. Sa pensée allait aussi à son épouse, il souffrait dans son âme pour vous — "*Mon Père*" — et pour elle.

« Il fut vraiment admirable de résignation chrétienne et de force d'âme. Je sentais qu'il retenait ses plaintes, car il souffrait. Sa pensée était l'au revoir des siens au Ciel.

« Oui, votre cher fils, Monsieur, est tombé glorieusement pour la Patrie, et il est tombé en chrétien, qui édifie et qui console plus qu'il n'a besoin d'être consolé. Ce dût être, quelques heures plus tard, une mort de prédestiné : "*Ad te levavi oculos meos unde veniet auxilium mihi*" — "*Je n'ai pas besoin qu'on me donne du courage.... l'au revoir est au Ciel*". — Je pensai alors à ces paroles du psalmiste. Cet instant sera pour moi un souvenir ineffaçable.

« Cher Monsieur, vous souffrez de la mort de ce cher fils, mais combien glorieuse, à tous points de vue, et réconfortante dans votre immense douleur. Son cœur défaillant était tout près du vôtre, c'était l'enfant qui se réveillait dans l'homme à qui tout va échapper. Oh ! je comprends aussi son "*au revoir*" pour celle qui aujourd'hui le pleure. Il pensait bien à elle. Sa physionomie si grave était aux êtres chers qu'il consolait par la pensée du Ciel. »

Signé : G. STILTZ

Vicaire de Saint-Thomas d'Aquin

Aumônier titulaire

89^{me} division, groupe de brancardiers

Infanterie Territoriale.

Il convient également de reproduire ici deux lettres de